





Madame, Monsieur,

Dimanche 18 juin, vous avez le pouvoir de décider qui sera le prochain député de la circonscription.

Je veux tout d'abord remercier les électrices et les électeurs qui m'ont qualifié pour le second tour avec notre programme l'**Avenir en commun**.

Je voudrais aussi m'adresser à celles et ceux qui ont fait un autre choix au 1er tour. Comme vous j'ai soif de **cohésion** et de **justice sociale**. La moralisation de la vie politique et la transparence, ce n'est pas que de la com'. **Ne vous laissez pas abuser!**

Sur notre circonscription, la candidate d'En Marche qualifiée pour le second tour a été condamnée en 2011 à huit mois de prison avec sursis pour falsification de diplôme par usurpation d'identité. Si j'entends ce que peut signifier « avoir payé sa dette envers la société », je trouve inacceptable qu'en 2017 elle récidive en mentant sur son CV.

L'engagement politique implique une totale exemplarité. La vertu, l'éthique et l'intégrité ne sont pas des valeurs avec lesquelles on joue.

Je m'adresse aussi aux déçu.e.s, aux désenchanté.e.s, à celles et ceux qui n'y croient plus. Comme vous, il m'arrive d'être écoeuré par leurs magouilles politiciennes.

Jeune papa, **je me dois d'être porteur d'espoirs**. Comment pourrais-je expliquer à mon fils que le monde de demain sera pire que celui d'aujourd'hui ?

Casse du Code du travail, hausse de la CSG, appauvrissement des retraité.e.s, gouvernement par ordonnances, école à deux vitesses, poursuite du nucléaire, disparition d'espèces animales, multiplication des cancers, ... Nous ne voulons pas de ce monde là.

D'autres avant nous se sont battu.e.s pour une société plus solidaire et plus humaine. Comme eux choisissons les jours heureux avec l'Avenir en commun.

Avec l'assurance de mon engagement en faveur de l'intérêt général,

Ugo Bernalicis